

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an.....\$5.
do do quatre mois..... 1.00
do do un mois..... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an..... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 17 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

LES RÉSOLUTIONS DE QUÉBEC

Le discours prononcé, lundi soir, par M. Tassé, dans la Chambre des communes, a été très remarqué et a produit une vive impression. Le député d'Ottawa s'était surtout attaché à démolir l'échafaudage élevé par M. Laurier à l'occasion du bill des chemins de fer et il a parfaitement réussi. Ça été une véritable exécution. Une exécution complète, dont le chef rouge gardera longtemps les traces. De tous ceux qui ont répondu à M. Laurier, M. Tassé a été incontestablement le plus véhément et le plus acerbe.

Les traits vifs, directs, à bout portant, toujours à propos, abondaient dans ce discours, qui a tenu la Chambre en haleine pendant plus d'une heure, malgré l'impatience où l'on en était d'arriver à une conclusion.

C'est toujours un désavantage de parler dans ces conditions, lorsque l'auditoire, harassé, fatigué, pressé d'en finir, est porté à tout accueillir avec défaveur. M. Tassé a su vaincre cette difficulté, surmonter cet obstacle. Il s'est fait écouter avec une attention parfaitement soutenue par toute la Chambre et sur tout par les chefs de l'opposition, auxquels il a fait passer d'assez désagréables moments.

Il a pris à partie, tour à tour, M. Blake, M. Laurier, M. Mackenzie, sir Richard Cartwright, M. Casgrain, tout en s'attachant d'une manière plus spéciale à M. Laurier. Il a montré que, contrairement aux dires de celui-ci, la province de Québec avait été plus que toute autre négligée par le gouvernement fédéral, et qu'elle n'avait rien reçu pour la dédommager des frais de construction du chemin de fer du Pacifique. Il a stigmatisé la conduite du chef rouge, qui trouve que cette province a obtenu plus qu'elle n'avait droit d'obtenir, qui maintient, sous M. Blake et dans l'opposition, les traditions de servilisme en honneur chez les rouges sous le règne de M. Mackenzie. M. Laurier, qui s'oppose à ce que le Bas-Canada reçoive le secours proposé par le gouvernement, a approuvé, sous l'administration libérale, toutes les subventions en faveur des autres provinces. On reconnaît bien là le patriotisme des rouges.

Le chef libéral, dans son discours, avait essayé de se moquer d'un article de la Minerve, où il était dit que les députés conservateurs français avaient énergiquement et efficacement signifié leurs désirs au gouvernement, à l'occasion de l'emprunt du Pacifique. M. Tassé a fait constater cette conduite avec celle des députés et ministres rouges alors que, suivant le propre langage de la Patrie, le pouvoir était aux mains de MM Mackenzie et Cartwright sans aucun contrôle, bien que M. Laurier fût le collègue de ces messieurs et représentât la province de Québec dans le ministère. Ce n'est pas à cette époque que les partisans français du gouvernement eussent osé s'affirmer et revendiquer les droits de leur province. Oh! non. Ils ne l'essent pas osé; leur apla-

tissement devant les chefs grisis était trop absolu pour cela.

Répandant à un autre reproche, lancé par M. Blake à propos de l'abstention des députés français qui se sont absentés lors des débats sur les résolutions du Pacifique, M. Tassé a employé, à l'adresse de M. Blake, un argument ad hominem des plus directs. Il a forcé le chef de l'opposition à reconnaître qu'il s'était lui-même absenté de la sorte à plusieurs reprises alors même qu'il était membre du gouvernement, sous M. Mackenzie.

Enfin, M. Casgrain vint donner dans le panneau à son tour, en affirmant, contrairement à une assertion de M. Tassé, que les libéraux ne s'étaient jamais prononcés pour la taxe directe. Le député d'Ottawa lui répliqua sur le champ en citant des déclarations formelles de sir Richard Cartwright, de M. George Stephens, de M. Irvine, en faveur de la taxe directe.

Le discours de M. Tassé fut à mainte reprise interrompu par les applaudissements de la Chambre. C'est de l'aveu de tous, un des meilleurs qui aient été prononcés à l'appui des résolutions, et dans tout le cours de la session.

ECHOS DU PARLEMENT

Le temps des longs discours est passé et les travaux de la session avancent rapidement. Les bills du gouvernement sont adoptés les uns après les autres, malgré l'opposition de la gauche. M. Cartwright a voulu, hier, renvoyer à six mois le bill autorisant la division du ministère de la marine et des pêcheries, mais sa motion a été rejetée par un vote de 100 voix contre 54.

Le bill concernant le subsides aux provinces a été lu pour une première fois, hier après-midi.

M. Costigan a retiré son bill concernant la vente du charbon.

Le bill concernant les juges de paix hors des sessions relativement aux ordres et convictions somnambules, a été lu pour une deuxième fois.

Les deux bills autorisant une avance aux commissaires du havre de Québec pour terminer les travaux du bassin à flot de Québec et le bassin de radoub à Lévis, ont été adoptés par la Chambre, hier soir.

Lorsque la deuxième lecture du bill basé sur les résolutions des chemins de fer a été proposée, M. Amyot a demandé au gouvernement si, au cas où les \$960,000 réservés pour l'extension du Pacifique à Québec ne seraient pas appliqués à l'objet en vue dans le cours des douze mois, l'argent serait remis à la province de Québec.

Sir Hector Langevin a répondu que d'ici à ce que les douze mois soient écoulés, le parlement aura à se réunir de nouveau et devra alors prendre action si le cas prévu par l'honorable député de Bellechasse se réalisait. M. Amyot a demandé ensuite si les ingénieurs qui seraient proposés par les provinces pour prendre part au choix de la voie la plus courte, seront indemnisés de leurs travaux par le gouvernement fédéral ou devront être à la charge des provinces. Sir Charles Tupper a répondu qu'il ne prévoyait aucune difficulté à ce sujet, mais que le gouvernement sera toujours disposé à traiter les provinces avec justice.

PETITES NOTES

L'honorable M. Blake est retenu chez lui depuis deux jours par la maladie.

M. Gaudet, conservateur, a été élu, hier dans le comté de Nicolet, par une majorité de 300 voix.

La Minerve dit qu'il paraît certain qu'il y aura un remaniement ministériel à Ottawa peu après la session.

On a découvert une riche mine d'or, près de Silver City, Territoires du Nord-Ouest. Il règne une grande excitation dans le voisinage.

Le Globe publie en grosses lettres noires les noms des députés conservateurs d'Ontario qui ont voté en faveur de l'indemnité à la province de Québec.

En réponse à sir Richard Cartwright, sir John Macdonald a dit hier soir, qu'il espérait que la prorogation aurait lieu vendredi, ou le plus tard samedi prochain.

Nous apprenons que M. Carroll Ryan doit abandonner la rédaction du Free Press, pour fonder en cette ville un journal, qui s'appellera le Daily Life et sera indépendant en politique.

Sir Hector Langevin a déclaré qu'aucune amende ne serait imposée en vertu de la loi des licences, passée par le parlement fédéral avant que la question de sa constitutionnalité soit réglée.

Il y a trois mois aujourd'hui que la session est commencée, et la date de la prorogation n'est pas encore définitivement fixée. Le désir général parmi les députés serait d'avoir l'ajournement samedi, mais on ne sait pas encore si la chose sera possible.

Nous voyons par notre rapport de la cour de police que la cause de M. Powell, accusé de gêner la circulation dans la rue Sussex, a encore été remise à demain. Il y a non seulement un empêchement à la circulation, mais un danger permanent pour la vie des citoyens. Va-t-on attendre qu'un des pesants blocs de pierre soit tombé sur la tête d'un passant pour forcer M. Powell à les enlever.

L'Assemblée législative de Québec, on a discuté, hier, sur les meilleurs moyens à prendre pour favoriser la colonisation des cantons du Nord. Après la séance de la chambre, M. le curé Labelle, qui avait assisté aux débats, fut appelé à prendre la parole. Il fut escorté par deux dames au fauteuil de l'Orateur et fut l'objet d'une véritable ovation. A la séance du soir on a voté le bill de la Grande Loterie Nationale.

Voici à quels taux la compagnie du Pacifique vendra les billets de deuxième classe durant la prochaine saison :

Table with 2 columns: Destination and Price. Montreal à Winnipeg \$17.00, P. rta e Laprairie 17.00, Brandon 19.00, Broadview 21.65, Regina 23.50, Moose Jaw 26.30, Swift Current 26.65, Medicine Hat 29.55, Calgary 34.05.

La distance de Montréal à Calgary est de 2,345 milles.

NOYADE

Un jeune homme âgé de 19 ans du nom de Hamilton Lewis, s'est noyé, hier après-midi, près des écluses. Il était parti en compagnie de trois de ses amis pour une promenade en chaloupe. Ils montèrent le courant près de l'île qui se trouve en face des glissoires de Hull; en revenant, l'embarcation donna contre un énorme morceau de glace et chavira. Le jeune Lewis disparut sous la glace et les trois autres se sauvèrent avec beaucoup de difficulté. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

Plusieurs députés ont quitté la ville d'Ottawa aujourd'hui.

B. G.

Economie de 35 pour Cent
En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavart et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Plastre.

Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

BRAYSON, GRAHAM & Co.,

5 avril 1884

MAGASIN DE DRAPER

559 et 561 rue Sussex

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

FERRONNERIES

McDOUGALL & CUZNER

GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bois.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68, 24 F6v 1883

ABANDON DU COMMERCE

A L'ANCIEN MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans réserve

Ayant en magasin un très grand assortiment de marchandises, nous sommes décidés à les vendre à un rabais énorme. Le public d'Ottawa sait fort bien que notre assortiment a toujours été le plus complet et le meilleur, comprenant toutes les

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Atendez-vous à faire de bons Marchés NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT

Tout doit se Vendre A L'ANCIEN MAGASIN DE DRAPER

5 avril 1884

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR

S. DAVIS & FILS

MONTREAL.

FERRONNERIES

McDOUGALL & CUZNER

GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marque de Commerce et de Bois.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.

B. P.—Boite 68, 24 F6v 1883

Theatre a 10 cts

INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.

Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2,30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS

Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents. Sièges réservés, 10 Cts. extra.

30 nov.

GRAND Magasin de Meubles

DE L. GRATTON,

Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1er Oct. 1883

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus avantageuses, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Singer, Sewing, White, Wheeler et Wilson. (Machines à Coudre pour fabrique) Singer et Wilson. Machines de Jones à tricoter pour les fabricants de chaussettes. R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884